

Kingston (Ontario)

Édifice Lasalle

Fort Frontenac

L'édifice Lasalle a été construit en 1827 selon les plans du *Corps of Royal Engineers* de l'armée britannique. Il servait à l'origine de caserne des officiers. Le bâtiment a subi des transformations avec les années. Outre que d'avoir bloqué des entrées et enlevé les volets, on a doublé la superficie de l'édifice dans les années 1950, en bâtissant une annexe à l'arrière. Une nouvelle annexe a été construite en 1994 pour agrandir la cuisine et aménager une terrasse au bord de l'eau. La Défense nationale est le ministère responsable du bâtiment. Consulter le rapport 89-40 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'édifice Lasalle a été désigné édifice classé parce qu'il présente un lien avec des faits historiques et que c'est un ouvrage très intéressant sur le plan architectural. La désignation tient aussi à la valeur du bâtiment parmi l'ensemble des éléments qui l'entourent et à son importance locale.

Le fort Frontenac, à l'origine le casernement Tête de Pont, a été le premier parmi les quatre ensembles militaires établis à Kingston par l'armée britannique et joué un rôle capital dans la stratégie de défense du Canada mise en œuvre par la Grande-Bretagne. L'édifice Lasalle est un des plus anciens bâtiments du fort.

L'édifice Lasalle est un très bel exemple de l'architecture militaire de l'époque. Il a les proportions d'une habitation et une apparence sobre; il est construit solidement et avec une belle qualité d'exécution et l'architecture est fonctionnelle, trait typique des ouvrages militaires britanniques.

L'édifice Lasalle est une composante importante du fort; sa hauteur ainsi que son apparence et ses dimensions classiques sont compatibles avec celles des bâtiments adjacents. C'est un ouvrage connu puisqu'il fait partie du fort Frontenac.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'édifice Lasalle réside dans la forme de l'édifice, ses proportions hors tout, les matériaux utilisés, les détails architecturaux, ce qui subsiste de l'ordonnance et des revêtements intérieurs et les rapports par lesquels le bâtiment est lié à son emplacement et au décor environnant.

L'édifice Lasalle est une longue construction rectangulaire à deux niveaux coiffée d'un toit en croupe à faible pente et pourvue de murs porteurs en pierre calcaire. Les annexes à toit plat sur le derrière du bâtiment, dont une date des années 1950 et l'autre de 1994, s'accordent bien avec la partie primitive en ce qui a trait à la masse, à la taille et aux matériaux. L'ouvrage édifié en 1994 instaure un vocabulaire architectural

Kingston (Ontario)

Édifice Lasalle

Fort Frontenac

particulier qui devra servir de modèle pour toute nouvelle intervention effectuée à l'arrière de l'édifice; une telle mesure permettra d'éviter qu'on rajoute des formes et des détails différents.

La façade principale possède un revêtement lisse de pierres calcaires posées en assises régulières, alors que les murs latéraux sont parementés de moellons bruts de calcaire en rangs irréguliers. Les détails consistent dans des appuis de fenêtre en saillie, des chaînes d'angle et de simples entablements au-dessus des fenêtres. Les portes sont surmontées d'impostes en éventail. Ces détails sont inhérents au caractère de l'édifice et devront être conservés. Les matériaux méritent l'attention de spécialistes de la conservation et un entretien régulier.

La façade, qui compte douze baies de portes ou de fenêtres disposées de manière symétrique, définit le caractère de l'édifice et ne saurait être modifiée. L'ordre et l'équilibre de la composition dépendent en partie du rythme régulier du fenêtrage, typique des ouvrages militaires britanniques. Les ouvertures de porte et de fenêtre qui ont été murées détruisent la symétrie de la façade; c'est pourquoi il y aurait lieu de les refaire en prenant pour modèles les portes et fenêtres voisines. Les fenêtres à guillotine en bois, dont les deux châssis superposés possèdent six carreaux chacun, s'accordent avec le caractère du bâtiment, même si les châssis d'origine comportaient chacun douze carreaux. Si l'occasion se présentait, on pourrait revenir au modèle primitif et ainsi redonner aux façades leur caractère d'antan. À l'origine, l'édifice comportait des volets, dont les charnières sont toujours là. Ces charnières devront rester en place.

L'immense toiture et les imposantes cheminées sont des traits caractéristiques. La couverture actuelle est en bardeaux d'asphalte rouges; lorsque viendra le temps de la remplacer, il serait bon que l'on consulte des spécialistes de la conservation et des documents d'archives afin de confirmer la nature et la couleur des matériaux.

L'espace intérieur, à l'origine disposé en alvéoles, a été réaménagé en grandes aires ouvertes. Il faudra faire l'inventaire de tous les revêtements intérieurs qui ont subsisté et les réutiliser si l'on fait d'autres transformations. Si l'on décide de réaménager l'intérieur, il faudra respecter l'emplacement des portes, des fenêtres et des grosses cheminées en pierre qui séparent certaines d'entre elles. Les murs intérieurs revêtus de plâtre et de bois peint sont d'origine et contribuent à la valeur patrimoniale de l'édifice. Ils méritent d'être conservés.

Kingston (Ontario)

Édifice Lasalle

Fort Frontenac

Grâce à un programme d'aménagement paysager entrepris dans les années 1930, on a agrémenté la propriété d'arbres et de pelouses. Si l'on voulait modifier l'aménagement, il faudrait s'en tenir à des matériaux paysagers bas et peu encombrants, adaptés à la solennité des lieux.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

26 août 1996

Traduction